

D'UN LIVRE À L'AUTRE

SYLVAIN BEMBA

Rêves portatifs

Les nouvelles éditions
africaines,

Dakar, Abidjan, Lomé, 1979.

*Homme, quand comprendras-tu
que ne pas aboutir fait ta grandeur ?*
Goethe.

L'écrivain congolais Sylvain Bemba nous était déjà connu pour avoir écrit des nouvelles et des pièces de théâtre fort savoureuses ; or, voilà qu'il reparait sur la scène littéraire en nous présentant son premier roman **Rêves portatifs**, dont le titre ne peut manquer d'exciter notre curiosité : à lui seul, il nous fait rêver.

Les « Rêves portatifs » ne sont-ils pas en effet ces rêves que chacun de nous porte, enracinés au plus profond de lui-même et qui nous permettent de supporter plus allègrement le poids de l'« existence brumeuse » (1). N'avons-nous pas tendance, comme le rappelle si judicieusement l'auteur, à nous identifier à des héros de cinéma ? Et de citer un Clark Gable ou un Éddie Constantine, qui furent les idoles de toute une génération.

Mais les « Rêves portatifs » évoqués par Sylvain Bemba désignent surtout ceux qui sont nés en Afrique à l'ère des indépendances. L'action se situe « au pays des Palmiers », dont la capitale s'appelle Inoco ; hâtons-nous de dire que ce pays imaginaire est la réplique fidèle de tous ces pays d'Afrique qui, vers les années 1960, sont passés de la colonisation à l'indépendance. N'en déplaît à certains fanatiques du nouveau roman, le livre de Sylvain Bemba se rapproche beaucoup du fameux « miroir qu'on promène sur une grand-route » dont nous parle Stendhal.

On ne dira jamais assez ce que l'indépendance a représenté pour les peuples colonisés ; le mot lui-même a eu en quelque sorte une aura magique ; les discours officiels de l'époque étaient débordants d'optimisme ; ils annonçaient « le bonheur à crédit, le

bien-être à la portée de toutes les bourses, la distribution illimitée de la liberté » (2).

Mais des esprits éclairés – c'est par exemple le cas du journaliste Cassius, l'un des personnages du roman – ne tardèrent pas à dévoiler la dure réalité et à dénoncer vertement ce que l'on pourrait appeler le leurre de l'indépendance :

« Les hommes au pouvoir ont dit que l'indépendance nous apporterait tout... J'ai écrit que l'indépendance ne fera pas pleuvoir en saison sèche, ni guérir le mal sans soins, ni germer ce qui n'a pas été semé ou planté. J'ai comparé les dirigeants actuels à des charlatans qui prétendent que la vie peut imiter le cinéma... » (3).

Le fait est que l'indépendance n'a pas été, il s'en faut ! le talisman, le « sésame ouvre-toi » que l'on escomptait ; c'est que les peuples, d'une façon générale, sont portés à croire aux miracles ; ils ne se rendent pas compte que les problèmes auxquels sont confrontées les nations ne peuvent être résolus d'un coup de baguette magique, mais au prix d'efforts et de sacrifices sans nombre, et cela était encore plus vrai pour les jeunes nations africaines qui, en 1960, émergeaient à peine de la colonisation.

L'histoire nous apprend au surplus que ces efforts et ces sacrifices sont à renouveler sans cesse, si l'on ne veut pas courir le risque de retomber dans la servitude ; la liberté est en effet un bien précieux, constamment menacé, et que l'on n'a jamais fini de reconquérir ; Sylvain Bemba a raison de citer le mot fameux de Goethe, placé en exergue (4).

La condition humaine n'est-elle pas caractérisée par cet effort toujours recommencé et qu'illustre à merveille le mythe de Sisyphe :

« Après tout, le destin des hommes est peut-être de rouler éternellement

un rocher au sommet de la montagne » (5).

Sylvain Bemba ne manque pas de stigmatiser certains dirigeants africains qui, par souci démagogique et pour se maintenir le plus longtemps possible au pouvoir, se plaisent à entretenir les rêves de leurs peuples ; ils se comportent comme de véritables « marchands de rêves » (6) ; ils pratiquent une politique à base d'imposture, une « politique avec un petit p » (7) comme dit Henri Lopes non sans une pointe d'humour. Qui ne voit qu'une telle politique est aussi « l'opium du peuple » pour reprendre l'expression que Marx applique à une certaine religion.

Il va de soi que la radio et la télévision servent admirablement les desseins de ces marchands de rêves qui instituent ce que Sylvain Bemba appelle si justement un « régime de dictateur radiotélévisionnaire » (8).

Mais les rêves s'évanouissent tôt ou tard ; et il est significatif que Sylvain Bemba ait divisé son roman en trois parties : le rêve, l'espoir et le réveil. Chaque fois que le peuple se réveille et renverse ceux qui l'on berné, il se prend à espérer de nouveau :

« C'est le réveil... Est-ce enfin la revanche du peuple ?

Hier, cocufié par des marchands de rêves... » (9).

Il est évident que ces marchands de rêves, qu'ils soient en Afrique ou ailleurs – car l'Afrique n'en a pas le monopole – sont extrêmement nuisible :

« Les nouveaux barbares qui menacent la civilisation sont aux portes de la cité. Ils prétendent refaire l'homme, le libérer comme ils disent, en lui faisant retrouver, non pas un paradis perdu, mais les fameux « paradis artificiels » qui asservissent l'humanité sous la botte de leur dictature halluci-

(1) Extrait de *Élévation in Les Fleurs du Mal* de Baudelaire.

(2) *Rêves portatifs*, p. 8.

(3) *Ibidem*, p. 54.

(4) *Rêves portatifs*, p. 201.

(5) *Ibidem*, p. 173.

(6) *Ibidem*, p. 206.

(7) *Sans Tam-Tam*, p. 111, Éditions CLÉ, Yaoundé, 1977.

(8) *Rêves portatifs*, p. 82.

(9) *Ibidem*, p. 206.

(10) *Rêves portatifs*, p. 49.

natoire... L'abus de ces nouvelles drogues que sont l'apologie de la violence, la glorification du sexe, ma mutilation de la personnalité individuelle au profit des termitières humaines, porte en lui le déclin de notre civilisation » (10).

Remercions Sylvain Bemba de nous faire partager ses préoccupations humanistes en nous mettant en garde contre ces « paradis artificiels » qui risqueraient fort de tuer l'homme dans ce qu'il a de plus précieux, à savoir sa sensibilité et son intelligence. On a beaucoup parlé de la mort de Dieu ; serait-elle le prélude de la mort de l'homme ?

Guy Daninos

CAMARA LAYE

Le Maître de la parole.

Paris, Plon, 1978, 315 p.

L'Enfant noir, le Regard du roi, Dramouss révélèrent, par maints de leurs épisodes, la fascination qu'exerçait sur leur auteur la civilisation de cette partie de l'Afrique de l'Ouest où se développa, il y a huit siècles, l'empire du Mali.

Cette fascination, nous la retrouvons dans le nouveau livre que vient de publier Camara Laye, mais dans une perspective sensiblement différente, puisque cette fois le romancier s'efface au profit du chercheur.

En effet, le **Maître de la parole** n'est plus une fiction, comme c'était le cas pour les trois œuvres précédentes, mais se présente seulement comme la transcription et la traduction en français d'une des versions de l'épopée de Soundjata.

Le **Maître de la parole** est l'aboutissement d'une longue enquête menée à partir de 1958 auprès des détenteurs de la tradition orale concernant Soundjata, le fondateur de l'empire du Mali dont le souvenir demeure, on le sait, encore très vivace en Afrique de l'Ouest.

L'entreprise de Camara Laye doit être rapprochée bien évidemment de celle de D. T. Niane qui, lui aussi, avait proposé en 1960 une traduction en français de la geste de Soundjata (1). On notera cependant que Laye

n'a pas puisé à la même source que D. T. Niane. En effet, alors que ce dernier s'était appuyé sur un récit recueilli auprès du griot Mamadou Kouyaté du village de Djéliba Koro, en Guinée (2), Laye a préféré pour l'essentiel retenir la version de Babou Condé, « Bèlèn-Tigui » (« maître de la parole » ou « griot traditionaliste ») du village de Fadama situé à une cinquantaine de kilomètres de Kouroussa, qu'il eut l'occasion de rencontrer en mars 1963 (3).

Sur le plan du contenu, les deux versions diffèrent assez peu et l'on retrouve, dans l'une comme dans l'autre, les principaux épisodes de la vie de Soundjata, de sa naissance jusqu'à la fondation proprement dite de l'empire du Mali, celle-ci peut être datée du jour où Soundjata triompha de son dernier rival, le roi Soumaoro, lors de la célèbre bataille de Kirina. Le rapprochement entre les deux textes permettra par ailleurs de mettre en évidence les limites de la thèse parfois avancée et selon laquelle il existerait, à partir d'un même événement historique, un éparpillement de la tradition orale. Le parallèle entre les deux versions puisées à des sources différentes révèle au contraire une permanence du contenu de cette tradition et l'existence même de ce que l'on serait tenté d'appeler, un phénomène de canonisation des épisodes de la légende de Soundjata.

Camara Laye s'est trouvé confronté au même problème que son prédécesseur. Fallait-il donner à ce texte une présentation résolument scientifique ? L'ouvrage, certes, contient de nombreuses informations que les spécialistes de la littérature orale apprécieront. Nous pensons en particulier aux données qui se trouvent exposées dans l'introduction et qui concernent le rôle des griots et les différentes catégories de la parole chez les Malinké, ainsi qu'au lexique malinké qui clôt l'ouvrage. A quoi il convient d'ajouter les commentaires d'ordre linguistique, historique ou ethnologique qui accompagnent le texte de l'épopée.

On conviendra cependant, quel que soit l'intérêt de toutes ces données, que l'intention de Camara Laye n'était pas de livrer au public une édi-

tion savante d'une des versions de la geste de Soundjata. L'absence d'une transcription du texte original en malinké suffit à le montrer. Le but poursuivi ici par Camara Laye s'inscrit en fait dans une perspective tout à fait comparable à celle qu'avait déjà retenue D. T. Niane ou, dans un domaine un peu différent, il est vrai, Birago Diop dans ses **Contes d'Amadou Koumba**. C'est-à-dire, en somme : faire appréhender au grand public par le truchement du français le caractère **littéraire** d'un texte oral. Ce qui fait que le **Maître de la parole** relève en définitive tout autant de la littérature négro-africaine moderne que de la production traditionnelle.

Sur ce plan, on appréciera tout d'abord la façon dont Camara Laye a choisi les principaux épisodes de cette épopée de manière à donner à son texte une composition équilibrée centrée autour du personnage de Soundjata dont le devenir, sans cesse problématique, renouvelle constamment l'intérêt du récit.

Mais il y a plus. Alors que D.T. Niane n'évitait pas toujours la sécheresse en réduisant trop souvent son récit à une rapide succession d'épisodes, Camara Laye ne craint pas au contraire d'insister longuement sur le même épisode, conférant ainsi à son texte une épaisseur romanesque qui ne néglige aucun détail. Tout se passant en somme comme s'il s'agissait de dire tout ce qu'il était possible de dire (4).

Le personnage de Soundjata demeure encore aujourd'hui fortement présent dans l'esprit du peuple malinké. Partant de cette constatation, l'auteur pouvait être tenté, soit de voir en Soundjata un héros préfigurant, comme l'avait fait par exemple S. Badian avec Chaka (5), tel ou tel dirigeant politique de l'Afrique des années 60, soit de considérer Soundjata comme un personnage légendaire dont toute l'existence aurait été marquée par une destinée exceptionnelle. La version que retient Camara Laye se situe en fait en dehors de cette alternative. Ni didactisme, ni merveilles. Ce dernier élément, certes, de-

(4) A titre d'exemple on pourra comparer la façon dont les deux auteurs rapportent l'épisode de la conception du héros (Niane, p. 32 et Laye, p. 108-124).

(5) Seydou Badian : La mort de Chaka, Paris, Présence africaine, 1962.

(6) Cf. par exemple, dans le **Maître de la parole**, p. 199 et suivantes.

(1) D.T. Niane : Soundjata ou l'épopée man-dingue, Paris, Présence Africaine, 1960.

(2) Sur les sources utilisées par D.-T. Niane. cf. op. cit., p. 9.

(3) Sur les sources utilisées par Laye, cf. l'introduction du **Maître de la parole**, notamment p. 31.

meure présent, notamment dans les épisodes relatifs à la conception et à l'enfance du héros, mais il n'occupe au total qu'une place limitée. Ou, plus exactement, il se trouve contrebalancé par le souci que manifeste Camara Laye, tout au long de son récit, d'insister sur la signification psychologique des événements rapportés – les nombreux épisodes amoureux sont significatifs à cet égard (6) – et le contexte historique et politique dans lequel s'inscrit l'action menée par Soundjata. Sur ce plan, on sera sensible à la façon dont Laye nous fait appréhender sous une forme concrète ce que pouvaient être par exemple l'organisation sociale d'un royaume africain du XII^e siècle et les tentatives visant à créer au sud du Sahara un État fortement centralisé.

Pour importants qu'ils soient, ces éléments ne suffisent pas cependant à caractériser complètement le livre que vient de publier Camara Laye. Car, au-delà des faits et des actions rapportés, c'est-à-dire de la narration elle-même, il existe tout un ensemble d'images, de symboles, d'archétypes qui se répondent et confèrent au texte un caractère éminemment polysémique. Qu'il s'agisse de l'infirmité qui affecte Soundjata lorsqu'il est enfant, de la scène érotique au cours de laquelle la jeune Nâna Triban arrache au vieux roi Soumaoro le secret de sa vulnérabilité, de la victoire de Soundjata sur ce dernier, il serait vain de vouloir rechercher pour chacun de ces épisodes un fil directeur unique. Nous nous trouvons plongés dans un univers aux significations multiples dont les remarques incessantes formulées par le narrateur concernant l'incertitude fondamentale de la parole rapportée ne font que renforcer la richesse (7).

Lisant ce beau texte, on pense inévitablement aux grands monuments qui ont marqué l'histoire de l'humanité. Le grand mérite de Camara Laye est de nous avoir introduit à la connaissance de l'un d'entre eux et de nous avoir ainsi permis d'appréhender, avec la geste de Soundjata, une des réalisations majeures de la culture négro-africaine, sous la forme d'une œuvre littéraire d'une exceptionnelle richesse.

Bernard Mouralis.

(7) Le texte de Laye est rempli de phrases visant à remettre en cause le caractère absolu du fait rapporté. Voici, parmi bien d'autres, celle-ci : « Mais peut-être faut-il noter qu'en plus du nombre des galets, c'est surtout leur disposition géométrique qui détermine le sexe de chaque galet » (p. 115).

littérature et apartheid

L'ouvrage de Jacques Alvarez-Péreyre « Les guetteurs de l'aube », publié cette année par les Presses universitaires de Grenoble, est sous-titré « Poésie et apartheid ». Il s'agit en effet d'une étude très complète de la littérature sud-africaine engagée, de 1948 à 1976 environ. Par son caractère exhaustif, c'est le premier ouvrage de ce type qui paraît en langue française et peut être en langue anglaise. Dans les lignes qui suivent, Jacques Alvarez-Péreyre, qui enseigne à l'Institut d'études politiques et à l'Université des langues et lettres de Grenoble, explique ce qu'il a voulu faire en écrivant ce livre.

LE POÈTE CONTRE LE POUVOIR

J'ai cherché à faire plusieurs choses à la fois, et c'est peut-être pourquoi le livre est si volumineux. J'ai d'abord voulu informer le public français des conditions de vie qui sont en Afrique du Sud celles de la majorité opprimée. La France, les Français d'une manière générale, ne connaissent pratiquement rien de la question et il a fallu les événements de Soweto en 1976 pour leur ouvrir quelque peu les yeux.

J'ai donc jugé utile de faire en une centaine de pages un tableau historique, économique et politique de l'Afrique du Sud. Mais j'ai voulu aussi montrer que, de 1960 à 1970, la littérature, et particulièrement la poésie, s'est donnée une mission : traduire, et traduire plus que par le passé, une mentalité profonde, et de surcroît la signification des mouvements de résistance et de libération.

Je n'ai pas voulu, j'y insiste, faire un livre sur la littérature noire sud-africaine. Quand je parle de littérature engagée sud-africaine, j'y inclus les Blancs et les Noirs. Pourquoi ? Parce que, justement, il y a des

Blancs qui sont lucides, qui, dans certains cas, ont poussé l'engagement jusqu'à se joindre à leurs camarades africains dans les mouvements de résistance et ont fait, pour cette raison, des années de prison : certains d'entre eux sont toujours en prison. Je n'ai donc pas voulu réintroduire l'apartheid dans une étude littéraire. J'ai voulu cette étude inter-raciale et multi-raciale. Ceci dit, je crois aussi qu'il était important que ces auteurs soient connus, parce qu'indépendamment de la qualité documentaire, leur œuvre a une qualité intensément poétique.

(Extrait de Informations Unesco, n° 1745, 1979, cf. page suivante).

JACQUES
ALVAREZ-PÉREYRE

**Les Guetteurs de l'Aube
Poésie et apartheid**

Presses universitaires de Grenoble, 1979 (*)

Ce livre est la version abrégée et mise à jour d'une thèse de doctorat présentée à l'Université de Grenoble

(*) Cet ouvrage a été publié avec l'aide financière de l'Unesco et le concours du Conseil international de la langue française.

(*) Publié par l'Organisation des Nations-Unies pour l'alimentation et l'agriculture (F.a.o.) 00100 Rome, Italie.

en 1977 et intitulée : *L'apartheid et la Poésie Engagée Sud-Africaine de Langue Anglaise*. En Afrique du Sud, la prose étant interdite, la poésie a rôle de témoin et fait entendre sa voix. Avant de laisser la parole aux poètes, l'ouvrage présente un tableau historique, sociologique et culturel indispensable pour comprendre ce mouvement de la parole clamant l'urgence du changement, dans un cadre, celui de l'apartheid, qui affecte toutes les populations du pays.

Dans un premier temps donc, on trouve une description de l'apartheid : son contexte historique, ses bases idéologiques, son fonctionnement par le poids des inégalités et des cloisonnements. Une deuxième partie montre les étapes de la contestation du pouvoir par l'opposition libérale blanche, la naissance du « Black consciousness » et de la théologie noire, le passage de la résistance passive à la guérilla. Une troisième partie étudie le problème de l'engagement chez l'écrivain sud-africain en fournissant un panorama général des œuvres engagées, les problèmes de langue, et brosse un tableau de ce qu'est l'écrivain sud-africain depuis 1968. Les deux parties suivantes sont consacrées aux poètes eux-mêmes et à leurs œuvres. La première comporte une série de monographies des poètes engagés d'une minorité de la population blanche, avec « l'arc-en-ciel » de leurs attitudes, à commencer par Thomas Pringle, barde écossais transplanté en Afrique australe au début du XIX^e siècle. La seconde est une description de la poésie autochtone exprimée dans une langue locale et/ou en anglais. On trouve, au fil des pages, nombre de citations fort belles.

Ce très intéressant ouvrage qui, par l'ampleur de ses perspectives et son exhaustivité, vient combler un manque et fournir une information très complète, accessible à un public non averti, se termine par un bilan et des conclusions. L'une de celles-ci est une question : que peut la poésie face à l'apartheid ? L'auteur admet que « la poésie engagée sud-africaine n'a pas plus d'effet sur la vie ou la mort du gouvernement sud-africain que des piqures d'épingle n'en auraient sur la peau d'un hippopotame ». Qui plus est, le poète est piégé. En effet, son adversaire a beau jeu de le laisser pu-

blier alors que, lui, écrit pour une communauté restreinte, et que, si on l'entend trop, il tombera dans le stéréotype de violent et d'agité que propagent le pouvoir et ses partisans. Toutefois, la poésie fait mieux accéder à la réalité profonde. Elle est communication, elle peut permettre à un peuple de prendre conscience de lui-même. Et là, elle joue un rôle, rôle limité puisqu'on peut toujours ne pas la lire. Or, il est permis d'espérer que la poésie engagée noire a la possibilité de préparer le changement. Une très importante bibliographie accompagne l'ouvrage.

INFORMATIONS UNESCO N° 745, 1979, 22 p.

Informations-Unesco vient de consacrer un numéro spécial à l'apartheid au sommaire duquel on trouve :

- Un régime qui doit disparaître, dialogues sur le tragique de la quotidienneté.
- L'impossible contestation : une étudiante en médecine témoigne, par Nkosazana Dlamini.
- Les guetteurs de l'aube, de Jacques Alvarez-Péreyre, notes de lecture de Jane Albert-Hesse.
- Le poète contre le pouvoir, un entretien avec Jacques Alvarez-Péreyre.
- L'enfant, première victime de l'apartheid. Les méfaits de la pauvreté, de la malnutrition et de la dislocation familiale, par Jeanne Boisseau.

« IDÉES ET ACTION » C.m.c.f. Action pour le développement (*)

Signalons le numéro double spécial n° 126, 7/8 1978 d'« Idées et Action » produit par la C.m.e.f./Action pour le développement, à l'occasion de l'Année Internationale des Nations-Unies pour la lutte contre l'Apartheid (21 mars 1978 - 20 mars 1979).

Ce numéro, qui se propose d'aborder l'Apartheid du point de vue de ses effets sur la population africaine dans

les secteurs de l'agriculture, de la nutrition et du développement rural, contient des informations récentes, et constitue un bon ouvrage de référence.

La première partie s'ouvre sur un bref historique montrant comment le système de travail à bon marché a été mis en place et a fonctionné jusqu'à présent ; on y décrit également comment s'imbriquent l'un dans l'autre le système agraire et le travail. On examine ensuite la façon dont le travail migratoire fonctionne hors d'Afrique du Sud et ses effets sur les économies largement rurales des pays voisins (Lesotho, Swaziland, Botswana, Mozambique et Malawi). L'article suivant est une étude du secteur agricole « blanc » d'Afrique du Sud et des conditions de vie des travailleurs noirs sur les fermes. Il est suivi d'études explorant l'impact du système apartheid sur la population noire d'Afrique du Sud (vie rurale, rôle des femmes, nutrition).

Enfin, le régime blanc ayant créé des États « indépendants » connus sous le nom de bantoustans, on trouvera une étude de cas sur l'agriculture dans le Transkei, le plus ancien des bantoustans, suivie d'une esquisse rapide de la situation de l'agriculture dans les bantoustans en général.

Une annexe à ce bulletin étudie les effets de l'apartheid sur la population rurale africaine de la Namibie et du Zimbabwe/Rhodésie.

A.M. GOGUEL ET P. BUIS

Chrétiens d'Afrique du Sud face à l'apartheid

(Récit et textes)

Éditions l'Harmattan, Paris, 1979

« L'Afrique du Sud reste plus que jamais la région du continent africain où les luttes des années à venir seront déterminantes », écrivent en tête de leur avant-propos les éditeurs de l'ouvrage de A.-M. Goguel et P. Buis.

Et sur cette question, avec talent et s'appuyant sur une documentation sérieuse et abondante, les auteurs « racontent » comment, depuis plus de trois siècles, les colonisateurs successifs de l'Afrique du Sud : Hollandais réformistes, Français huguenots, Anglais presbytériens, anglicans ou méthodistes, puis Allemands luthériens

* Fao, 00100 Rome, Italie.

et missionnaires catholiques, ont progressivement et diversement christianisé les « non-blancs », ce terme couvrant aussi bien les Noirs que les métis (qui sont les descendants d'un colon blanc et d'une esclave noire). Il se rapporte également aux « hindous » « importés » pour servir dans les plantations de sucre, mais ces derniers sont, pour la plupart, fidèles à l'hindouisme (1).

Cette christianisation a revêtu deux formes. En premier lieu (par ordre d'ancienneté), celle des réformistes hollandais, christianisme scolastique, utilitaire s'appuyant sur des textes luthériens du début du dix-septième siècle pour prouver que le principe de l'apartheid (2) est pleinement justifié par les Écritures et que Dieu, ne pouvant être que blanc, les non-blancs doivent accepter comme un bienfait cet état de choses. Cela n'est en fait qu'une « perversion » de la réelle et pure théologie chrétienne.

En second lieu, avec le temps et parallèlement à cette théologie « viciée », à laquelle se rangèrent, quoiqu'avec réticence, d'autres églises, se forme et se développe une théologie dite « théologie noire » émanant de religieux noirs de toutes hiérarchies et de confessions diverses. Récemment s'y sont joints des chrétiens « blancs ».

Cette « théologie noire », retour aux sources du christianisme, a été le levain qui a permis l'éclosion d'une lutte jusque-là non violente contre le régime de l'apartheid.

Mais cette lutte au nom de la « théologie noire » s'est heurtée à une double difficulté : les « Blancs » se disant chrétiens sont en effet membres et, dans une très large majorité, des églises chrétiennes, et c'est dans ces mêmes églises que se regroupent le plus grand nombre de « non-blancs » : cela veut dire que l'opresseur et l'opprimé se retrouvent dans le même lieu.

(1) L'Afrique du Sud est officiellement l'un des pays les plus « chrétiens » du monde : 83,8 % des habitants y sont membres d'une église chrétienne, cette proportion montant à 93,8 % sur les 4 millions et demi d'habitants blancs.

Mais le christianisme n'est pas seulement la religion des oppresseurs : il est aussi en Afrique du Sud celle des opprimés : 69 % des 18 millions d'Africains et 91 % des 2 300 000 métis appartiennent eux aussi à une église chrétienne.

(2) Apartheid : développement séparé qui atteint tous les domaines (enseignement, mariage, emploi, syndicats, la rue et les stades).

Ce n'est évidemment pas sans arrière-pensée que les Blancs ayant le pouvoir en Afrique du Sud ont poussé les « non-blancs » à cette christianisation, car, dans leur esprit, elle devait annihiler tout esprit de révolte. C'est pourquoi cette lutte fut longtemps on-doyante et multiforme avant de se radicaliser tardivement à la veille des terribles journées de Sharpeville (mars 1960) et de Soweto (juin 1976) dont les échos retentirent dans le monde entier.

L'action continue des théologiens noirs et leurs messages vibrants font l'objet de la deuxième partie du livre, intitulée : « La théologie noire sud-africaine ».

Ces messages bouleversants par l'intelligence de leur argumentation et la profondeur de leur sensibilité doivent tous être lus et médités et, plus particulièrement peut-être : « La théologie noire, une théologie de la désaliénation », de Mokgethi Motlabi (document n° 8, où résonnent des échos de Teilhard de Chardin), ainsi que le document précédent « Sauvez le frère blanc », humble et chaleureuse incantation.

Un tel livre doit pouvoir toucher un public varié. On y verra l'importance de l'interaction de l'esprit de justice au nom du Christ – du Christ noir – avec celui de la révolte pure.

Certains y trouveront la confirmation des méfaits du capitalisme, plus particulièrement chez les peuples asservis.

Tout lecteur, enfin, déjà sensibilisé par les mass media verra apparaître de nouvelles composantes du problème de l'apartheid, problème qui, se trouve être l'un des plus pénibles de l'actualité mondiale.

Ce combat mené par la théologie noire et dont la réussite devrait être l'unique moyen de remplacer définitivement l'Apartheid et son Dieu blanc par un régime égalitaire, ne fut longtemps qu'une position, avant de devenir une opposition ou se rejoignirent récemment les étudiants et ouvriers syndicalistes.

A.-M. Goguel et P. Buis nous font revivre ces trois siècles qui ne furent qu'un long andante noir en faveur d'un Christ à retrouver, andante ponctué de multiples mouvements avant qu'en 1958, sous la houlette des dirigeants de l'African National Con-

gress (A.N.C.), se forme le premier rassemblement de tous les groupes opprimés.

Parmi ces dirigeants figure le père anglican Trevor Huddleston, qui proclama : « Nous sommes un groupe d'hommes et de femmes désireux et responsables. Nos buts ne sont ni la suprématie blanche ni la suprématie noire, mais une société sud-africaine multi-raciale, commune à tous, fondée sur l'amitié, l'égalité des droits et le respect mutuel ».

En effet, ce qui gênait toute union insurrectionnelle contre l'apartheid entre « non-blancs » et ceux des Blancs qui étaient d'authentiques chrétiens, c'était la vigueur des antagonismes en présence, entre évêques et prêtres, au sein même des confessions. Certains évêques craignaient en effet de se séparer du pouvoir légal. A cela venaient s'ajouter les oppositions brutales des églises réformées revenant parfois sur leurs décisions lorsque leurs fidèles, les petits « Blancs », faisaient part de leur crainte de perdre aisance et sécurité, en cas de réformes.

C'est ainsi que s'est formée ce que les auteurs appellent une « spirale », dont les éléments constitutifs et conjoncturels sont précisés dans un récit. Cette spirale n'est pas loin de se refermer et le drame d'écarter suivant la progression : insurrection, révolte, révolution.

Les journées de mars 1960 à Sharpeville et de juin 1976 à Soweto, qui « virent un tournant de l'histoire sud-africaine », en sont les tragiques confirmations.

Sharpeville : 69 tués, des centaines de blessés dénombrés au sein d'une foule de Noirs et de métis qui manifestaient pacifiquement : manifestation que suivirent des grèves patronnées par des organisations religieuses.

En réponse, le gouvernement procéda à une campagne massive d'arrestations et d'emprisonnements à vie. Albert Luthusi, président de l'A.N.C., prix Nobel de la Paix, fut mis en résidence surveillée.

C'est alors que, dans le but de lâcher du lest, le gouvernement créa les « bantoustans » (États bantu) appelés à devenir relativement autonomes du point de vue politique et à attirer des populations bantu qui, comme on le sait, sont la plus importante ethnie

d'Afrique du Sud. Mais, au lieu de préfigurer une véritable indépendance à venir, cette mesure ne fut en fait qu'une « gigantesque escroquerie », comme l'écrit la publication œcuménique « South African Outlook », car la prison jusque-là « raciale » des travailleurs bantous (essentiellement mineurs) devint alors une prison de fait. C'est ainsi qu'un nombre croissant de Noirs célibataires furent logés dans de gigantesques « foyers » où, afin d'éviter tout mouvement collectif, une série de portes métalliques peuvent se fermer automatiquement pour isoler les différents étages, sur commande d'un seul bouton placé au contrôle de l'entrée.

Les églises multiplièrent alors leurs protestations, notamment le clergé catholique (3). A ces mouvements se joignirent les manifestations de la S.a.s.o. (South African Students Organisation), de l'U.c.m. (University Christian Movement).

Des grèves, approuvées par l'Archevêque de Durban et par le Conseil Œcuménique des Églises, secouèrent le pays : de nouvelles communautés se formèrent tels l'Institut chrétien, le Spro-Cas (Study project on Christianity in Apartheid Society).

L'Institut chrétien publia un manifeste affirmant que, « si les Blancs continuaient à ne pas écouter les demandes de Noirs », on allait à un conflit ouvert ».

Résidences surveillées, bannissements et autres représailles ne firent qu'augmenter la haine chez les chrétiens « non-blancs » et l'on assista à l'union des étudiants et des ouvriers syndiqués. Nous approchons de 1976 où « le point de non-retour » sera atteint, comme le soulignent les auteurs.

Aux appels désespérés des instituts et des hiérarques de la théologie noire, il n'y eut aucune réponse ni du gouvernement, ni des églises réformées, et ce furent, en juin 1976, les journées de Soweto, immense faubourg noir de Johannesburg.

(3) Il faut aussi rappeler la solennelle protestation de Desmond Tutu, doyen noir de la cathédrale anglicane de Johannesburg qui, en mai 1976 (soit un mois environ avant Soweto), lança un avertissement au pouvoir blanc.

Nous citons cette phrase : « Nous voulons la paix, la justice, l'ordre. Nous sommes des êtres humains et nous croyons que vous en êtes aussi. Nous ne voulons pas d'une confrontation sanglante. Je vous prie, au nom de Dieu, ne nous poussez pas au désespoir ».

Soweto restera dans l'histoire du monde comme une de ses grandes tragédies.

C'est là que, par suite d'une décision du ministre blanc de l'Éducation bantou, on obligea les écoliers « non-blancs » à utiliser l'afrikaans (4) pendant la moitié au moins du temps scolaire.

Des milliers d'écoliers désarmés, mais survoltés, manifestèrent et se heurtèrent aux fusils et véhicules blindés de la police : il y eut 400 « non-blancs » morts et trois victimes du côté blanc. A ce massacre répondit l'incendie par les écoliers « des possessions de l'opposition détestée » : voitures, magasins, etc.

Le dernier chapitre de l'ouvrage s'intitule « Soweto et après ? ».

Après ? C'est une politique gouvernementale de répression renforcée qui va jusqu'à inquiéter les églises réformées elles-mêmes. Les étudiants et écoliers qui, à 70 %, avaient répondu à un sondage qu'ils se contenteraient d'un gouvernement « multi-racial », vont-ils en venir maintenant à exiger un gouvernement mono-racial, c'est-à-dire noir ?

Le chef du gouvernement ordonna « de rétablir l'ordre à n'importe quel prix », déclaration qui provoqua une multiplication des manifestations soutenues par une solidarité croissante de chrétiens n'appartenant pas aux églises réformées hollandaises, mais comprenant aussi bien des « blancs » que des « non-blancs », au point que les dirigeants de l'Association des Parents Noirs, qui dépend de l'Institut chrétien d'Afrique du Sud, furent arrêtés et certains, comme les évêques luthériens, torturés.

Les églises catholiques multiplièrent leurs appels et voulurent réaliser l'intégration scolaire dans les écoles privées catholiques.

C'est pourquoi, dans l'espoir d'apaiser toutes revendications confessionnelles ou non, les « Blancs » officiels concédèrent ce qu'ils baptisèrent du nom de réforme, mais ne fut considéré que comme une hypocrisie supplémentaire.

C'est alors qu'intervint la mort, à la suite de sévices corporels, de Steve Biko, le père de la Conscience Noire,

(4) Langue dérivée du néerlandais et parlée par les Afrikanders.

fondateur de la S.a.s.o. et de la Black People Convention (B.p.c.).

A ce crime fit suite un dernier et solennel avertissement.

Voilà un condensé de ce que contient cet ouvrage, où les auteurs ont su si bien nous décrire ce long et difficile cheminement des églises chrétiennes en faveur d'une révolution qu'elles voulaient pacifique, c'est-à-dire conforme à leur message.

Quelle critique pouvons-nous émettre ?

Peu de choses à vrai dire, si ce n'est que le terme « récit » ne nous semble pas tout-à-fait adéquat comme dénomination de ce livre. Nous y verrions plutôt une thèse, extrêmement fouillée, mais présentant une trop grande rigidité de ton. Aussi tragique que soit ce que nous narrent les auteurs, il y manque, à notre avis, quelques touches d'anecdotisme.

Serait-ce parce que les auteurs ont eux-mêmes ressenti un manque qu'ils ont intercalé entre les chapitres des illustrations folkloriques tirées de la revue *Pro Veritate* ?

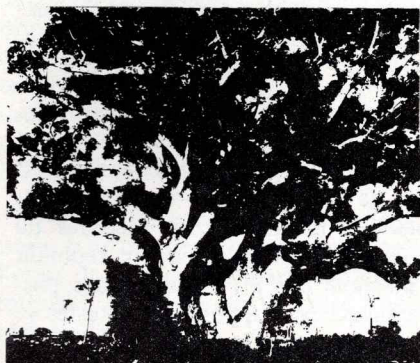
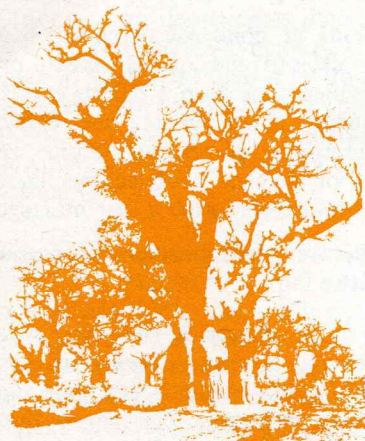
Dans un autre ordre d'idées, nous regrettons que ne figure pas dans cet ouvrage une carte géographique au moins schématique traçant les contours (avec les villes) de cet immense conglomérat de pays et de leurs villes. Nous sommes heureux, en revanche, qu'y soit inséré un « index » des sigles de tous les groupements, confessionnels ou non, qui sont à l'origine même de la libération des « non-blancs », sinon le lecteur risquerait de se perdre.

Mais – et c'est de bien loin l'essentiel – « Chrétiens d'Afrique du Sud face à l'Apartheid » est un livre à lire et à méditer pour comprendre une situation désormais constamment en évolution.

Christian Bruges.



inventaire des langues africaines



Inventaire des études linguistiques sur les pays d'Afrique noire d'expression française et sur Madagascar

établi sous la direction
de Daniel Barreteau,
Conseil international
de la langue française,
103, rue de Lille, 75007 Paris,
624 p., 2 cartes h.t.

Un tel ouvrage fait honneur au Conseil international de la langue française. On dispose désormais en français d'un instrument important de références sur l'ensemble des langues parlées en Afrique noire d'expression française et à Madagascar, et, en fait, sur une aire beaucoup plus large.

L'idée initiale d'un tel travail a été émise en 1976 au Colloque de Dakar sur les relations entre les langues négro-africaines et la langue française. L'objectif, toutefois, va plus loin, car il s'agit de proposer au public intéressé « un moyen commode pour retrouver des travaux nombreux mais parfois mal connus », à travers un matériel documentaire immense dont le champ recouvre les langues négro-africaines et la langue française. Un tel inventaire sera d'une utilité majeure pour un public spécialisé sur les questions africaines de langage, mais aussi, tout autant, pour tous ceux qui voudraient disposer d'une documentation actualisée sur telle langue, ou tel groupe de langues, ou sur la situation linguistique de tel État africain.

C'est à Daniel Barreteau que revient la responsabilité scientifique de cet inventaire ; ce qu'il nous présente là mérite beaucoup d'éloges, car l'entreprise était difficile et elle nous semble une remarquable réussite.

L'inventaire est organisé selon deux parties bien distinctes, les familles de langues, d'une part, les pays comme entités politiques où les langues sont utilisées.

Il y avait au départ une difficulté ; elle nous semble avoir été bien surmontée, à une exception près. La difficulté apparaît dès le titre lui-même : comment se limiter à la zone francophone, alors que les familles de langues sont à l'évidence indépendantes des frontières politiques et qu'il était hors de question de faire un inventaire à l'échelle de l'Afrique ? Le principe a été pris de donner un tableau complet pour ce qui concerne les familles et les groupes de langues, donc de situer la première partie dans un cadre de référence global. C'est alors qu'un certain nombre de données et de langues ont été privilégiées dans la mesure où elles intéressent plus particulièrement des lecteurs en français, mais sans pour autant exclure absolument les autres langues. La seconde partie est, elle, limitée aux États considérés comme appartenant à la francophonie.

Le cadre général autour duquel s'articule l'inventaire des langues est donné par la classification de Joseph Greenberg (1963), à quelques détails près dans la répartition ou dans les désignations : ainsi l'afro-asiatique de Greenberg est redevenu le chamito-

sémitique de Marcel Cohen, ce qui gênera sans doute plus d'un lecteur. Sont exclues de l'inventaire les langues khoisan, toutes situées en Afrique du Sud, mais sont inclus le malayo-polynésien afin d'intégrer le malgache, et le pidgin english parlé au Cameroun.

Quant à la seconde partie de l'ouvrage **description socio-linguistique par pays** (pp. 357-544), dix-sept États figurent dans l'inventaire : Sénégal, Mali, Mauritanie, Côte-d'Ivoire, Togo, Bénin, Haute-Volta, Niger, Tchad, Empire Centrafricain (corrigé aujourd'hui en République), Cameroun, Gabon, Congo, Zaïre, Rwanda, Burundi, Madagascar.

On y cherche en vain la Guinée ! Son exclusion a-t-elle un sens politique ? N'y a-t-il eu aucune réponse de ce pays au questionnaire ? Si la dernière question est la bonne, on rappellera qu'il existe plusieurs personnes qui auraient pu, ensemble, y suppléer.

Nous nous demandons aussi pourquoi, étant donné que Madagascar a été retenu, Djibouti et les îles Comores ne figurent pas parmi les pays objets d'une description sociolinguistique. Celles-ci ne sont mentionnées que page 127, à propos des trois dialectes bantou qui y sont parlés, ainsi que page 558 dans l'index. Quant à l'absence de Djibouti, zone francophone, la conséquence en est qu'il n'est pas question dans l'inventaire des langues couchitiques, lesquelles forment avec les langues tchadiques, amplement traitées dans l'inventaire, l'un des groupes de l'afro-asiatique. Faut-il ajouter que les Comores et Djibouti sont les

lieux de travail de plusieurs chercheurs en langue française ?

La première partie constitue l'**inventaire linguistique par famille ou groupe de langues** (pp. 27-354). Pour chacun de ces ensembles, les informations sont organisées autour de quelques thèmes centraux : situation générale des langues ; répartition par pays ; langues démographiquement dominantes ; présentation historique des classifications ; présentation des recherches ; bibliographie ; inventaire cartographique ; croquis de situation des langues ; recherches en cours.

Une observation immédiate s'impose : si ces grands thèmes sont importants, ils traduisent néanmoins une orientation voulue sur la classification des langues **aux dépens** d'une information sur l'identité des langues. La linguistique comparative et historique est privilégiée **aux dépens** de la linguistique descriptive, non, assurément, dans les bibliographies, mais dans les commentaires et dans la substance même des textes. Il y a, certes, beaucoup d'insuffisances et de lacunes dans le domaine de l'identité systématique des langues africaines, et la typologie est loin d'être assez avancée pour justifier l'articulation synthétique d'un tel inventaire. Il eût été possible, toutefois, et utile de surcroît, d'informer sur les traits de structure, là où ils sont connus. En choisissant de privilégier les classifications génétiques au détriment de l'identité des langues, on donne par-là même une image incomplète des résultats auxquels est parvenue la recherche dans le domaine négro-africain, et l'on se heurte à cette difficulté, pour ne pas dire cette ambiguïté, de parler de classification pour des zones ou des langues où l'inconnu règne en maître.

Quoi qu'il en soit, notre regret porte moins sur le choix de l'option comparative (elle est extrêmement commode) que sur le fait que soit rejeté l'aspect descriptif ; il faut savoir lire la bibliographie pour se rendre compte qu'il est important.

La limitation à la zone francophone n'a pas empêché Daniel Barreteau de prévoir un champ d'exposition qui recouvre à peu près toutes les familles et les groupes de langues de l'Afrique, ainsi qu'en témoigne l'inventaire : les langues ouest-atlantiques ; les langues mandé ; le dogon ; les langues voltaïques ; les

langues kru ; les langues kwa ; les langues bantoïdes non bantu ; les langues bantu des Grassfield au Cameroun ; les langues bantu ; les langues adamawa ; les langues banguiniennes ; la famille nilo-saharienne ; le groupe songhay-zarma ; les langues sahariennes ; les langues maba ; le groupe des langues du Soudan central ; les langues du Soudan oriental, ensemble tama et daju ; bibliographie de la hasaniyya ; les parlers arabes du Tchad ; le berbère ; les langues tchadiques ; le malgache ; le pidgin english au Cameroun.

Pourquoi les langues tchadiques arrivent-elles après l'arabe et le berbère ? Il y aurait des remarques de détail à proposer. Ce n'est pas le lieu de le faire ici. Nous renvoyons les lecteurs à l'analyse critique qui paraîtra dans le bulletin de la Société linguistique de Paris (1980, 2).

Quant à la seconde partie de l'inventaire, elle aussi riche en informations, et surtout en bibliographie, que la première, dans la mesure où la documentation le permet. Chaque texte est disposé, comme dans la première partie, d'après un questionnaire préalablement envoyé aux rédacteurs. La rubrique **familles et groupes de langues** est commune aux deux questionnaires, ce qui a pour conséquence quelques redites dans la bibliographie. Cet inconvénient mineur est largement compensé par des mises au point historiques et bibliographiques sur les divers centres de recherches en linguistique fondamentale et appliquée. On en saisit bien l'évolution : ceux-ci se fixaient, au départ, un programme de travail sur la pédagogie du français, puis en arrivaient à l'étude des interférences entre le français et les langues africaines ; ils en sont aujourd'hui à la troisième phase, à savoir l'inscription des recherches et études en langues africaines, indépendamment de toute dépendance envers la langue française, mais dans la prospective d'une intégration des langues africaines dans un enseignement bilingue.

Les centres de linguistique, généralement associés à des universités, sont donc responsables d'actions décisives pour l'avancement de la linguistique africaine et française et de toute problématique du langage. Il faut ajouter à ces actions celles qui sont à mettre sur le compte de l'alphabétisation en langue africaine, ainsi que les réa-

lisations d'un certain nombre d'organismes privés.

L'inventaire se termine par une annexe sur la **langue française en Afrique noire et à Madagascar, éléments d'une bibliographie**. Elle est parcourue par deux thèmes majoritaires et un troisième, moindre : études du français dans le cadre et en vue de l'enseignement, études des particularités du français en Afrique, études où sont proposées des analyses de situations sociologique et politique.

L'ouvrage se ferme sur deux précieux index : un index classificatoire des langues et dialectes (24 pages sur 2 colonnes), un index des cartes dans le texte (34 cartes). Enfin, deux cartes hors-texte : les langues kwa et les langues bantu. Les index et les cartes contribuent à faire de cet inventaire un instrument utile de travail et de vérification.

Il n'y a que fort peu d'erreurs matérielles. Il en est une, toutefois, qui exige une correction ; il est dit page 124 qu'il existe quatre langues nationales au Zaïre, dont le swahili (G. 42) « d'origine extérieure (côte et îles du Pacifique) ». Il faut lire « océan Indien », et tout rentre dans l'ordre.

Nous ne revenons pas sur la qualité et sur les qualités de cet **Inventaire des études linguistiques** publié par le Conseil international de la langue française. Il doit figurer dans les bibliothèques des africanistes et de bien d'autres, car il contient une mine d'informations actuelles sur le développement des recherches, sur les inventaires classés des langues, sur les bibliographies, enfin sur les situations socio-linguistiques des pays d'Afrique noire d'expression française et de Madagascar.

Le seul regret que nous ayons est que rien n'est formulé sur la typologie et sur l'identité structurale des langues. Nous avons précisé ce point antérieurement. Ce regret étant dit, nous nous devons encore une fois de signaler cet inventaire à l'attention de tous ceux qui sont confrontés, en pratique ou intellectuellement, aux problèmes de langage en Afrique : il donne en français des textes d'ensemble sur les familles et groupes de langues d'Afrique et de Madagascar, sur les situations de langage des États ; il est enfin une source indispensable de références, en raison de son actualité.

Maurice Houis.